



Envoyé en préfecture le 23/01/2025
Reçu en préfecture le 23/01/2025
Publié le
ID : 011-211101951-20250116-AR012025-AU

SLOW

2025/001

COMMUNE DE LAURABUC – DEPARTEMENT DE L'AUDE

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE N° 01/2025
Portant mise à jour des annexes du Plan local de l'Urbanisme de la commune de LAURABUC

Le maire de la commune de Laurabuc

Le Maire,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le code de l'Urbanisme et notamment son article R.153-18 relatif à la mise à jour des annexes,

VU le dossier du Plan Local d'Urbanisme approuvé le 18/11/2024.

Considérant que le tableau des servitudes d'utilité publiques doit être modifié.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Le PLU de la commune est mis à jour à la date du présent arrêté.

A cet effet sont pris en considération

- La suppression du Plan de prévention des risques naturels majeurs prévisibles : mouvements différentiels de sols liés aux phénomènes de retrait gonflement des argiles du tableau.
- Le tableau des servitudes mis à jour

ARTICLE 2 : le Dossier de mise à jour du PLU est mis à la disposition du public en mairie consultable aux horaires habituels.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera affiché pendant un mois en mairie.

Fait à LAURABUC le 23/01/2025

Le Maire,

Cédric LEMOINE.

